

Point Lumière

une vérification gratuite des équipements de lumière et signalisation



Point Lumière

La municipalité de Mirande et la prévention routière se sont associés pour proposer aux automobilistes ce mercredi après-midi, de contrôler gracieusement les éclairages de leur véhicule, dans le cadre du mois de la sécurité routière à Mirande. L'espace technique de contrôle était installé sur le parking de la halle. Une quinzaine d'automobilistes ont pu profiter de cette aubaine et d'être ainsi assurés d'avoir un éclairage parfaitement en règle

.La nuit, on enregistre moins de 10 % du trafic journalier, mais 45 % des accidents mortels. Pour bien voir et être vu, il faut contrôler régulièrement ses phares : vérifier les ampoules, régler leur hauteur pour ne pas éblouir les autres usagers et nettoyer les optiques pour ne pas perdre de la luminosité. Clignotants, feux de détresse... bien utiliser ses lumières est un véritable atout pour la sécurité.



P1010005 phares (2).jpg



P1010006vue.jpg